



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/01/14

Reçu en Préfecture le : 29/01/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 27 janvier 2014**  
**D - 2014/46**

***Aujourd'hui 27 janvier 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES

## **Cité des civilisations du Vin. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre M110266. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011/251 du 30 mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un marché de maîtrise d'œuvre en faveur du Cabinet X-TU, mandataire pour la construction de la Cité des civilisations du Vin pour un montant de 7 182 754,21 € HT.

Par délibérations n° D-2012/047 en date du 13 février 2012, n° D-2012/366 en date du 16 juillet 2012 et n° D-2012/727 en date du 17 décembre 2012, ce marché a été porté à 7 228 372,66 € HT.

Les études de projet menées après le résultat du dialogue compétitif ont permis de confirmer les délais de réalisation et impliquent l'adaptation de certaines études.

Aussi, la majeure partie de l'avenant proposé correspond à la réévaluation de la mission de direction de l'exécution des travaux contractualisée après le concours du maître d'œuvre. Cette dernière doit être ajustée pour tenir compte de l'augmentation globale des délais du chantier.

De plus, pour améliorer le projet, il a été demandé au maître d'œuvre d'adapter certaines prestations relatives à la signalétique et à la scénographie.

Enfin, il a été décidé d'intégrer dès la construction, la mise en place d'une nacelle pour le nettoyage des façades de la tour.

Dans ces conditions, le marché de maîtrise d'œuvre doit être adapté.

**Marché n° M110266 - Maîtrise d'œuvre**  
**Cabinet X-TU et cotraitants :**

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	7 182 754,21
Avenant n° 1	18 000,00
Avenant n° 2	11 200,00
Avenant n° 3	16 418,45
Montant du présent avenant	573 455,36
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>7 801 828,02</b>

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, à signer l'avenant précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 95 – compte 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 janvier 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**